Centre Socioculturel de Saint- Agrève
235, rue Jacques Dondoux 07320 Saint-Agrève

# Synthèse Projet Social 2022-2025

## L'Odyssée, c'est :

- ✔ près de 600 adhérents dont un tiers habitent hors Saint-Agrève et sont en partie issus de communes au-delà du territoire du bassin de vie,
- ✔ une multitude d'activités offertes à toutes les tranches d'âges de la population,
- ✔ une cinquantaine de personnes qui fréquentent chaque jour le centre socioculturel,
- ✔ une équipe de salariés très intégrés dans la vie locale,
- ✔ l'acteur principal pour l'accueil des enfants et des jeunes sur le territoire : accueil périscolaire, accueil collectif de mineurs, pôle jeunesse (11-17 ans), point information jeunesse... ,
- ✔ une prise en compte importante des familles à travers les activités proposées, la collaboration avec le CCAS, mais aussi la présence d'une conseillère en économie sociale et familiale collaborant étroitement avec le personnel éducatif, les travailleurs sociaux...,
- ✔ une attention particulière aux aînés (sorties, repas partagé, atelier mémoire, semaine de vacances, navette solidaire... .), ils représentent 21,5 % des adhérents,
- ✔ le lieu qui accueille l'Espace France Services, lequel reçoit plus de 1 500 personnes par an.

## Le bassin de vie du Pays de Saint-Agrève

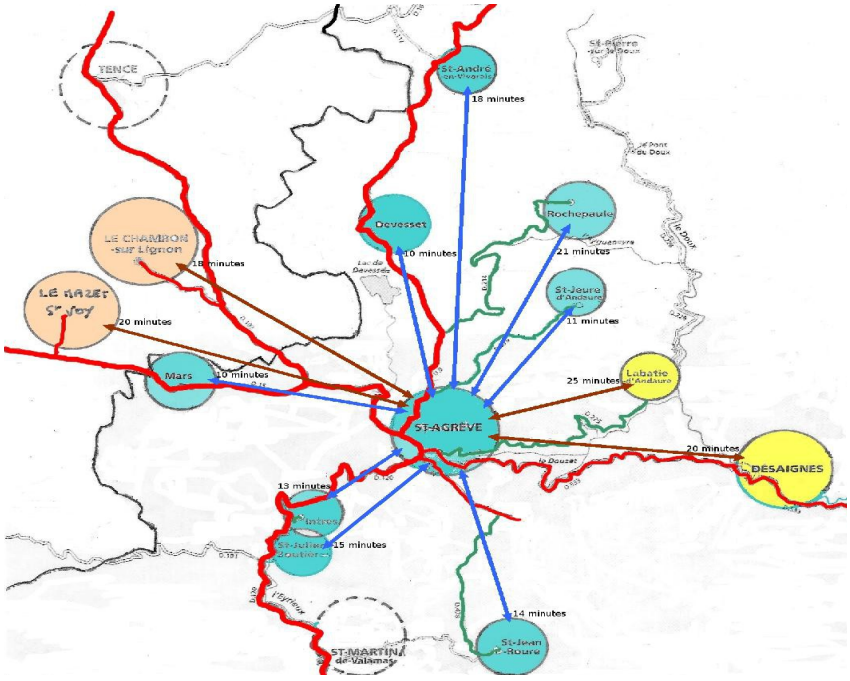

# Le diagnostic et l'élaboration du projet social

Le diagnostic précédent reste valable avec quelques constats émergents :
- de plus en plus de personnes très âgées et plus d'enfants en bas âge qu'on ne pourrait le croire sur le territoire,
- le constat que le centre rejoint trop peu la tranche d'âge 18-30 ans (hormis dans l'accompagnement des familles).

Le projet social, élaboré par le groupe moteur, s'est construit sur l'analyse des données socio-économiques, la conduite d'une quarantaine d'entretiens, effectués auprès des habitants du bassin de vie de St Agrève malgré le contexte très difficile lié à la crise sanitaire actuelle, le dépouillement de près de cent questionnaires, la connaissance fine des habitants qu'ont les salariés, administrateurs et membres du groupe moteur et le travail collectif réalisé lors de l'assemblée générale de septembre 2020 qui a rassemblé une cinquantaine de participants.

## Les orientations et les projets d'actions

« **Renforcer le lien social** » : faire se rencontrer les habitants, proposer des temps d'échanges entre des personnes qui ne se côtoient pas le reste du temps.
Exemples d'actions : animer et promouvoir le jardin partagé, développer un espace de convivialité attractif au sein du centre.

« **Participer à l'attractivité du territoire** » : être acteur au sein du bassin de vie, en proposant et participant à des projets innovants.
exemples d'actions : ouvrir et gérer un bar à jeux et une salle de sport-santé, adapter nos horaires d'activité à la disponibilité des actifs, assurer un rôle de médiateur culturel.

« **Donner du sens à l'idée de citoyenneté** » : pour les habitants du bassin de vie, la frontière entre « droits » et « devoirs » peut paraître floue. Aider à ce que le « pouvoir d'agir » soit mieux appréhendé par les habitants.
Exemples d'actions : initier les jeunes à l'engagement dans les institutions (les associer à la gouvernance de l'Odyssée, éventuel projet de création d'un conseil municipal de jeunes), développer une pédagogie du fonctionnement des institutions, communiquer pour prévenir les incivilités du quotidien.

« **Faciliter la transition écologique** » : étant situé dans un environnement rural bien préservé, il faut s'inscrire dans un questionnement global de protection de l'environnement mais aussi de cohabitation saine et productive avec ce dernier.
Exemples d'actions : développer la navette solidaire, proposer de nouveaux usages en coordonnant les déplacements pour la santé, adapter nos comportements, en tant que structure, sur la consommation d'eau, d'électricité, de papier, de produits ménagers.

« **Accompagner la jeunesse (18- 30 ans) :** ce public, insuffisamment connu, sera l'objet d'une attention particulière.
Exemples d'actions : création et gestion d'un bar à jeux, développement d'actions relatives à la préservation du capital santé... .

# Le projet Animation Collectif Famille (ACF)

**Un projet ACF c'est quoi ?**

Dans les centres sociaux, il s'agit d'un projet de soutien à la parentalité, de veille sociale et d'actions favorisant le bien-être familial en direction des parents, des enfants, des grands-parents et des habitants. Il vise notamment le renforcement des liens parentaux.

Le projet ACF reconnaît la diversité des familles et la place des habitants au cœur des décisions.

Il découle du projet social ; il est transversal aux secteurs du centre et s'appuie sur les liens partenaires avec les acteurs du territoire.

Le projet se développe grâce à des actions collectives, des activités et des services. Il dépend d'un cadre d'intervention qui lui est propre.

A travers son projet Famille, le centre souhaite aborder des problématiques spécifiques.

**Par qui ?**

Ce projet Famille est porté par un Référent famille. Il est en charge de sa mise en œuvre et de sa cohérence. Son rôle est d'impulser et de fédérer des actions du centre destinées aux familles. Il lui revient de repérer et/ou de construire à travers un ensemble d'actions conduites par le centre.

La Conseillère en Economie, Sociale et Familiale (CESF) est en charge de ce poste de Référent Famille. Le centre la positionne comme étant « une personne ressource » à part entière, de par sa posture et également sa connaissance de la famille.

**Pourquoi ? Comment ?**

Suite à l'évaluation du projet ACF précédent, du diagnostic réalisé et des questions posées aux familles, le projet famille, en cohérence avec le projet social et ses orientations, retient deux axes tournés sur **le maintien et le renforcement du lien social entre les familles** et **le soutien des parents dans leur rôles éducatifs**.

D'ores et déjà, des actions sont identifiées : la mise en place d'une commission familles et d'un point écoute ; des ateliers d'éducation à la santé ; l'utilisation du Bar à jeux, projet structurant pour le centre, comme « café des parents ». D'autres actions déjà en place seront poursuivies (accompagnement à la scolarité, sorties en famille….)

Quel que soit le type d'actions proposées, l'objectif est de mobiliser au maximum les familles afin qu'elles participent activement à la vie locale. Pour ce faire, nous tenons compte de leurs propositions et favorisons leurs compétences dans la démarche de projet. La Commission Famille est d'ailleurs, une instance, créée pour favoriser cette participation des familles.

# La conduite du projet social

Points d'appui :

- la dimension participative (administrateurs et non-administrateurs) de la construction du projet social avec un groupe moteur motivé et mobilisé pour réfléchir, analyser mais aussi rédiger en partie et suivre la mise en œuvre du projet social,
-la richesse du partenariat, le soutien constant de la mairie et de la CAF,
- le centre est désormais « mûr » pour étudier la question de son périmètre d'intervention au-delà du territoire communal, la réflexion autour du projet social a permis de clarifier les préalables à l'étude (ce qu'on cherche, ce qu'on veut et ce dont on ne veut pas, enjeux et lignes rouges),
-deux projets que sont le bar à jeux et la salle de sport-santé, très concrets, structurants, points d'appui pour de possibles extensions (public et activités),
-les salariés et la stabilité de l'équipe,
-les ressources économiques : un budget pluriannuel réaliste aujourd'hui de près de 550 k€ passant à près de 600 k€ sur la durée du projet social, une gestion financière équilibrée et une affirmation du soutien des collectivités avec un engagement pluriannuel,
-un dialogue permanent avec la mairie qui s'installe de manière constructive et régulière aussi avec les services de la communauté de communes de Val'Eyrieux.

Points de vigilance :

-le projet d'étude du périmètre d'intervention sans mettre le centre en situation de risque,
-les équilibres financiers avec de nouveaux engagements (jardin partagé, bar à jeux, salle de sport-santé…) mobilisant de nouvelles ressources,
-les incidences de la pandémie en termes d'organisation du travail du personnel, de gestion de la fréquentation du centre, de surcoût du poste technique, de reprise plus ou moins hypothétique des activités (retrouver un niveau de fréquentation optimal….)

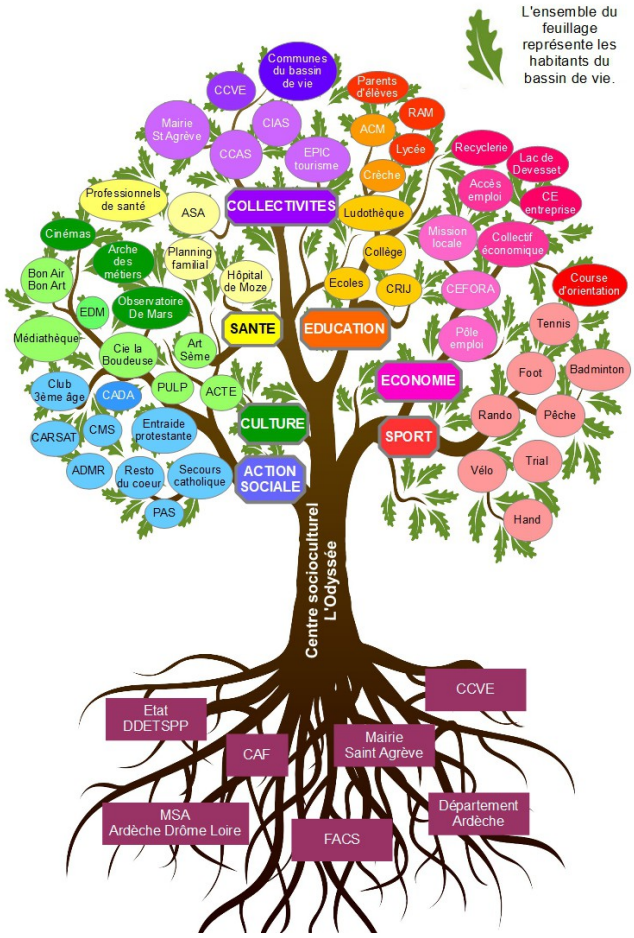


Le Chêne de l'Odyssée
ou « arbre à partenariat »